



**la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**

Pour une reprise durable : discipline fiscale et investissements ciblés

Recommandations en vue du dépôt du budget 2022-2023

Mémoire présenté à l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada

23 février 2022

Table des matières

Contexte	3
Introduction.....	3
1. RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE	6
2. ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET LE VIRAGE VERT DES ENTREPRISES	7
3. CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	10
4. SOUTENIR LES SECTEURS DE FORCE DE LA MÉTROPOLE ET INVESTIR DANS LA MODERNISATION DE SES INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES	12
5. S'ASTREINDRE À UNE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE QUI LIMITE L'IMPACT DU BUDGET SUR LES PRESSIONS INFLATIONNISTES	14
Conclusion	15
Synthèse des recommandations	17

Contexte

Forte d'un réseau de plus de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) agit sur deux fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole et elle offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés. Toujours au fait de l'actualité, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Accr, la CCMM vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Ce mémoire présente les recommandations de la Chambre en vue du dépôt du budget 2022-2023 du gouvernement du Canada.

Introduction

L'année 2021 a été marquée par plusieurs vents contraires.

1. L'amorce de la sortie de la pandémie a donné lieu dans un premier temps à une solide relance économique, au Canada et à l'échelle mondiale. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale a atteint 5,9 % en 2021, ce qui a plus que compensé le repli de 3,1 % enregistré en 2020¹.
2. Cette relance s'est appuyée sur une forte hausse de la demande. Le maintien simultané de politiques monétaires très conciliantes ici et ailleurs ainsi que les dépenses publiques élevées en soutien aux particuliers et aux entreprises ont contribué à créer des conditions propices à la consommation et à l'investissement.
3. La force de la reprise a entraîné un rebond immédiat de l'emploi au pays. Le Canada, le Québec et la région métropolitaine de Montréal affichaient en décembre des taux de chômage de 5,9 %, 4,6 % et 4,8 % respectivement. Ces niveaux sont en deçà de leurs taux d'équilibre²³. De fait, le Canada, et tout particulièrement le Québec, fait face à une sévère pénurie de main-d'œuvre dans tous les secteurs, tous niveaux d'emploi confondus. Cette pénurie limite la capacité des entreprises d'accroître leur offre et cause une inflation salariale, signe souvent précurseur d'un cycle d'inflation persistant.
4. Dès le début de 2021, on a vu poindre des pressions inflationnistes. D'abord envisagée comme étant passagère par les banques centrales, cette inflation a été attisée par des dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement qui ont limité la capacité d'adaptation de l'offre pour répondre à la demande.
5. À la fin de 2021, l'apparition d'un nouveau variant de la COVID-19, l'Omicron, moins virulent, mais beaucoup plus contagieux que les souches précédentes, a entraîné la réimposition de mesures de confinement. On s'attend à ce que ces mesures réduisent la croissance du PIB au premier trimestre de 2022, sans toutefois faire dérailler la reprise ou encore juguler les pressions inflationnistes.
6. Enfin, plusieurs secteurs des grandes métropoles canadiennes, notamment le tourisme, les transports aériens, les industries créatives et culturelles, la restauration et les centres-ville,

¹ Fonds monétaire international, *World Economic Outlook: Recovery During a Pandemic*, octobre 2021, [En ligne], <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2021/10/12/world-economic-outlook-october-2021>

² Études économiques Desjardins, *Comment a évolué le taux de chômage d'équilibre dans les régions administratives du Québec?*, 2 septembre 2021, [En ligne], <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv090221f.pdf>

³ Institut de la statistique du Québec, *Emploi et taux de chômage*, Québec, Canada, provinces canadiennes et RMR de Montréal, [En ligne], https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4089#tri_annee=2022&tri_mois=1980865

continuent de subir une baisse de la demande et auront besoin d'une aide publique pendant plusieurs mois.

Le Canada, et le Québec en particulier, connaît donc présentement une forte reprise. Statistique Canada prévoit une croissance canadienne de 4,9 % en 2021⁴. Quant au Québec, l'Institut de la statistique du Québec indique que pour les dix premiers mois 2021, le PIB a été de 6,9 % supérieur à celui des mêmes mois de 2020⁵. Cette résilience permet d'avoir des perspectives positives pour 2022. Le gouvernement du Canada prévoit d'ailleurs une croissance de 4,2 %, scénario corroboré par le FMI et les institutions financières canadiennes⁶.

Dans le cas de la région métropolitaine de Montréal, selon un coup de sonde réalisé par la Chambre en décembre 2021, 86 % des répondants se disent très confiants (20 %) ou assez confiants (66 %) face aux perspectives économiques du Canada dans la prochaine année⁷. Du même coup, les répondants s'attendent cette année à une hausse des embauches, des ventes et des investissements, notamment en technologies numériques⁸⁹.

Malgré ce scénario positif, il existe un risque que les hausses annoncées des taux d'intérêt en 2022 freinent l'élan des entrepreneurs et des consommateurs. Le défi sera de maintenir une solide performance économique sans alimenter indûment les pressions inflationnistes.

Discipline fiscale

On doit se réjouir d'une telle perspective de croissance au sortir d'une crise aussi violente. Toutefois, le spectre de l'inflation et les contraintes de main-d'œuvre sont très préoccupants. La solution consiste donc d'abord à recalibrer la politique budgétaire du gouvernement pour la rendre moins expansionniste, en se soumettant à une discipline budgétaire rigoureuse.

Le premier geste à poser sera de poursuivre le retrait progressif des mesures de soutien aux particuliers et aux entreprises mises en place durant la pandémie. Le retrait définitif de ces programmes nécessitera une période d'adaptation pour certaines PME et il faudra en tenir compte.

Faire preuve de discipline sera d'autant plus exigeant que le pays fait face à des défis qui exigeront une importante participation financière du gouvernement fédéral.

1. Le gouvernement sera appelé à soutenir les efforts des entreprises et des particuliers pour atteindre des objectifs de réduction des gaz à effet de serre de plus en plus ambitieux, et à appuyer la transformation de la structure économique des provinces fortement dépendante de l'exploitation des hydrocarbures.
2. Il devra accroître les transferts en santé pour aider les provinces à renforcer leurs dispositifs de santé qui se sont montrés bien mal préparés pour faire face à la pandémie.
3. Enfin, il devra poursuivre son appui aux communautés en région pour accélérer leur branchement à Internet haute vitesse, et ainsi accélérer la transformation numérique de l'économie.

⁴ Statistique Canada, *Le Quotidien – Produit intérieur brut par industrie, novembre 2021*, 1^{er} février 2022, [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220201/dq220201a-fra.htm>

⁵ Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie, octobre 2021*, 25 janvier 2022, [En ligne], <https://statistique.quebec.ca/fr/communique/pib-reel-du-quebec-aux-prix-de-base-hausse-de-0-virgule-1-pourcent-en-octobre-2021>

⁶ Gouvernement du Canada, *Mise à jour économique et budgétaire de 2021*, [En ligne], <https://www.budget.gc.ca/efu-meb/2021/report-rapport/EFU-MEB-2021-FR.pdf>

⁷ Sondage CCMM mené du 8 au 21 décembre 2021, 240 répondants.

⁸ RBC Services économiques, *Les provinces amorcent des étapes avancées de la reprise en 2022*, 2 décembre 2021, [En ligne], <https://leadershipavise.rbc.com/les-provinces-amorcent-des-étapes-avancées-de-la-reprise-en-2022/>

⁹ Banque de développement du Canada, *Perspectives d'investissement 2022 des entrepreneur.es au Canada*, décembre 2021, [En ligne], <https://www.bdc.ca/fr/a-propos/analyses-recherche/intentions-investissement-entrepreneurs-canadiens-perspectives>

Des actions et des investissements ciblés

La pénurie de main-d'œuvre génère une forte pression qui inquiète grandement les entrepreneurs de la métropole. Ces derniers nous disent qu'ils seront incapables de simultanément répondre à la demande, de développer de nouveaux produits et de pénétrer de nouveaux marchés si la main-d'œuvre n'est pas disponible, si les coûts de main-d'œuvre explosent et si les approvisionnements demeurent aussi difficiles.

Il faudra donc agir avec un sentiment d'urgence, et ce, sur plusieurs plans.

- Il faudra aider les entreprises à terminer rapidement leur transition numérique et à investir massivement dans les équipements qui permettront d'automatiser leurs processus.
- Il faudra *réellement et à très court terme* accélérer le traitement des dossiers d'immigration. C'est l'une des seules solutions à la pénurie de main-d'œuvre pouvant donner des résultats rapides.
- À ce double défi de la démographie et de la productivité s'ajoutera le virage vert. La Chambre souscrit aux objectifs du gouvernement canadien de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il devient urgent d'aider davantage les PME à poser les gestes nécessaires et à investir dans les équipements requis pour diminuer leur empreinte carbone.
- Nous aurons besoin d'une stratégie de renforcement des centres-villes des grandes métropoles canadiennes pour éviter un affaissement structurel de ces pôles essentiels à notre vitalité économique et que le confinement pandémique a particulièrement mis à mal.
- Nous devrons déployer une nouvelle stratégie pour accroître nos exportations. Notre performance économique dépend de notre capacité d'exporter avec succès nos produits et services. Or, on assiste à une détérioration de la qualité des relations entre les blocs géopolitiques, ce qui pourrait nuire à la fluidité des échanges commerciaux. Même l'accès à notre voisin continental et principal partenaire commercial est soumis à des pressions. Il faut agir.
- Nous devons en même temps ouvrir un vaste chantier pour valoriser le marché interne au Canada, en réduisant les barrières interprovinciales et en intensifiant nos efforts pour accroître la fluidité des échanges commerciaux entre les provinces et territoires du pays.
- Enfin, le prochain budget doit consolider les secteurs économiques d'avenir susceptibles d'alimenter une reprise durable. L'appui aux secteurs de l'aéronautique, de l'intelligence artificielle, des sciences de la vie, de la filière des véhicules électriques et de leur composante revêt une importance stratégique et capitale pour notre avenir.

Cinq priorités pour le budget 2022-2023

Dans un tel contexte, la Chambre met de l'avant cinq priorités qui devraient guider la préparation du prochain budget fédéral.

1. Résoudre le problème de pénurie de main-d'œuvre
2. Accélérer la transformation numérique et le virage vert des entreprises
3. Créer un environnement favorable à l'intensification des activités commerciales interprovinciales et internationales
4. Soutenir les secteurs de force de la métropole et investir dans la modernisation de ses infrastructures stratégiques
5. S'astreindre à une discipline budgétaire qui limite l'impact du prochain budget sur les pressions inflationnistes

1. RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

L'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre prend des proportions historiques. Le nombre et le taux de postes vacants atteignent un niveau alarmant¹⁰. Ce nombre a atteint un sommet de 249 500 en octobre au Québec, soit un taux de 6,3 %, partageant l'un des plus hauts taux au Canada, avec la Colombie-Britannique. Ces données frisent le double de ce qu'elles étaient au quatrième trimestre de 2019, juste avant la pandémie (126 730 et 3,3 %).

Notre coup de sonde de décembre 2021 a confirmé que la disponibilité de main-d'œuvre se hisse au sommet des préoccupations des entreprises, alors que 78 % le désignent comme l'un de leurs enjeux immédiats, et 40 % comme enjeu principal¹¹. Les entreprises nomment trois solutions de prédilection : offrir de meilleures conditions de travail et un meilleur salaire (51 % des répondants), augmenter les seuils d'immigration (50 %) et améliorer la reconnaissance des acquis des immigrants (49 %).

Les impacts sont bien réels. Les offres d'embauche se multiplient dans tous les secteurs et toutes les régions, et la durée nécessaire pour trouver des candidats s'allonge. Dans le secteur manufacturier, un sondage mené au printemps par Manufacturiers et Exportateurs du Québec révèle que le manque de travailleurs aurait occasionné un manque à gagner de plus de 18 milliards de dollars au cours des deux dernières années en raison des pertes de contrats, des pénalités de retard et de la décroissance¹². Dans le milieu de la restauration, outre la disparition de plusieurs enseignes, on observe une diminution des heures d'ouverture et une hausse importante des prix.

Cet enjeu est d'autant plus préoccupant que les perspectives à court et moyen termes ne sont pas rassurantes. Le vieillissement de la population se poursuivra durant toute la décennie. De moins en moins de talents sont disponibles alors que les taux de chômage et d'emploi des travailleurs issus de l'immigration ont presque rejoint ceux des natifs au Canada, ce qui évidemment est une excellente nouvelle.

Deux constats s'imposent. D'abord, la capacité de répondre aux besoins des entreprises est de plus en plus ténue. Ensuite, les mesures prises par les gouvernements n'ont pas produit les effets escomptés. Ces mesures ne donnent pas de résultats immédiats.

Le Québec a bien mis de l'avant en novembre « l'Opération main-d'œuvre », un ensemble de mesures visant à s'attaquer à l'enjeu et disposant d'une enveloppe de 2,9 milliards de dollars. Nous avons bien accueilli ce plan, mais les mesures visent principalement le secteur public et elles n'auront un effet important qu'à moyen et à long termes.

Dans ce contexte, la Chambre attend du gouvernement du Canada qu'il élabore son propre plan d'action, en complément de celui du Québec, pour s'attaquer à la pénurie. Dans l'immédiat, nous insistons sur deux mesures absolument essentielles : (1) améliorer les processus d'immigration pour réduire considérablement les délais et augmenter grandement les arrivées, et (2) rendre la fiscalité nettement plus incitative pour maintenir les travailleurs expérimentés plus longtemps sur le marché du travail et les convaincre d'y revenir.

Améliorer les processus d'immigration

La lenteur des processus d'immigration est bien documentée. On relève des délais de près de 30 mois avant que des travailleurs étrangers, pourtant déjà sélectionnés par le Québec, obtiennent finalement leur résidence permanente, soit cinq fois plus que dans les autres provinces du Canada. Le traitement des

¹⁰ Statistique Canada, *Tableau 14-10-0325-01 Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert selon les provinces et territoires, données trimestrielles non désaisonnalisées*, [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=1410032501>

¹¹ Sondage CCMC mené du 8 au 21 décembre 2021, 240 répondants; le pourcentage total peut dépasser 100 %, puisque les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses.

¹² Manufacturiers et exportateurs du Québec, *Pénurie de main-d'œuvre dans le manufacturier : des pertes de 18 milliards de dollars pour l'économie québécoise*, 28 septembre 2021, [En ligne], <https://meg.ca/2021/09/28/penurie-de-main-doeuvre-dans-le-manufacturier-des-pertes-de-plus-de-18-milliards-de-dollars-pour-leconomie-quebecoise/>

-demandes de résidence permanente en provenance du Québec peut prendre jusqu'à trois ans¹³. De tels délais nuisent à l'économie et rendent plus ardu l'attractivité et la rétention de talents internationaux au Québec et dans la métropole. Ils freinent les élans des entreprises et la croissance économique.

La Chambre a salué l'annonce dans la récente mise à jour économique et budgétaire d'une enveloppe de 85 millions de dollars visant à traiter plus de demandes de résidence permanente et temporaire et à réduire les délais de traitement dans des secteurs clés touchés par la pandémie. Nous avons également appuyé le concept d'employeur de confiance.

Cependant, nous demandons avec la plus forte insistance que le gouvernement s'impose une obligation de résultat et qu'il s'engage à accroître les budgets requis advenant qu'il ne puisse compléter le traitement des quelque 50 000 dossiers en attente dans l'inventaire d'Immigration Canada¹⁴ au cours de la prochaine année.

Au-delà des budgets en jeu, ces nouvelles injections doivent s'accompagner d'améliorations substantielles dans les processus administratifs menant à l'immigration permanente, afin d'offrir une solution durable aux enjeux structurels liés aux délais dans le traitement des dossiers et à l'attraction de talents internationaux. La collaboration entre les autorités fédérales et provinciales doit être optimale en réponse aux besoins urgents des entreprises et des institutions.

Favoriser la rétention des travailleurs expérimentés

Le maintien des travailleurs expérimentés plus longtemps sur le marché du travail offre un fort potentiel pour répondre aux besoins immédiats des entreprises. Près de la moitié (47 %) des entreprises sondées par la Chambre souhaitent miser sur cette stratégie pour pallier la pénurie de main-d'œuvre. Elles comprennent qu'elles devront adapter les conditions de travail en fonction des besoins particuliers de ces travailleurs. Cependant, il faut créer un environnement plus incitatif et le gouvernement peut y contribuer en modifiant le régime fiscal.

Recommandation n° 1 : Mettre de l'avant un ensemble de mesures pour la main-d'œuvre, complémentaires de celles des gouvernements provinciaux, qui traitent les effets à long terme tout en prévoyant des mesures à court terme, dont :

- *le traitement accéléré des quelque 50 000 candidatures en provenance du Québec qui font présentement partie de l'inventaire des demandes de résidence permanente, et mettre en place un mécanisme pour éviter de tels retards par la suite;*
- *l'allègement du fardeau fiscal des travailleurs expérimentés, et le renforcement des incitatifs afin qu'ils demeurent sur le marché du travail.*

2. ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET LE VIRAGE VERT DES ENTREPRISES

Le défi de l'augmentation de la productivité de nos entreprises existait bien avant la crise provoquée par la COVID-19. Au fil du temps, les gouvernements ont d'ailleurs mis en place des mesures d'aide pour stimuler les investissements dans le secteur de la robotique et de l'automatisation. Cette approche répond en outre aux besoins des entreprises alors que près du tiers des entreprises sondées par la Chambre indiquent toujours avoir besoin de soutien financier du gouvernement pour effectuer leur transformation numérique¹⁵.

¹³ *Le Devoir*, « Le ministre fédéral attend le "go" de Québec pour accueillir plus d'immigrants », 9 décembre 2021, [En ligne], <https://www.ledevoir.com/politique/canada/652938/immigration-le-ministre-federal-attend-le-go-de-quebec-pour-accueillir-plus-d-immigrants>

¹⁴ *Radio-Canada*, « Plus de 50 000 travailleurs qualifiés attendent d'être admis au Québec », 29 avril 2021, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1788584/immigration-inventaire-record-quebec-ottawa-residence>

¹⁵ Sondage CCMM mené du 8 au 21 décembre 2021, 240 répondants.

Le bilan demeure mitigé. Seulement 25 % des processus d'affaires sont automatisés au Québec, contre 55 % aux États-Unis. Notre productivité demeure inférieure à la moyenne des 20 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

De plus, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, il demeure encore très difficile pour de nombreuses petites entreprises de secteurs émergents de valoriser la propriété intellectuelle et de développer leur part de marché par la commercialisation. Les fruits de la recherche ne trouvent tout simplement pas leur marché par la voie de transferts technologiques ou d'efforts de commercialisation. Il en résulte un manque à gagner important pour nos entreprises, notamment par rapport à leurs concurrents étrangers bénéficiant d'un meilleur accompagnement dans la valorisation de leurs actifs.

Un environnement plus propice à la transformation numérique : être opportuniste

Dans ce contexte, le gouvernement du Canada doit donner le ton et être opportuniste. Il lui faut persévéérer et bien s'assurer que les mesures offertes sont les plus efficaces possible (c'est-à-dire sans fardeau indu pour les entreprises) et dotées de ressources adéquates. Il faut ainsi intensifier leur promotion auprès des entreprises, notamment par l'intermédiaire d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

De plus, le gouvernement peut jouer un rôle déterminant en étant parmi les premiers acquéreurs d'innovations canadiennes (par exemple, en environnement, en santé et en mobilité), et en devenant un lieu d'expérimentation lors des étapes initiales de développement de produits. Il peut ainsi véritablement agir comme un catalyseur d'innovation dans une relance économique durable. Ce mandat devrait être octroyé à ISDE et les sommes devraient être utilisées notamment pour faciliter le maillage entre les grandes entreprises et les PME innovantes.

Sur le fond, la Chambre garde le cap. Elle réitère donc essentiellement ses recommandations formulées dans le cadre de la préparation du précédent budget fédéral : intensifier les efforts, doter adéquatement les mesures d'aide et accentuer leur promotion, adopter de nouvelles technologies.

Recommandation n° 2 : Agir comme un levier de pratiques innovantes et durables en assurant un financement adéquat et en intensifiant la promotion des mesures d'aide pour :

- *accélérer le virage numérique des entreprises en les soutenant financièrement dans ces investissements importants;*
- *faire croître la valorisation et la commercialisation des innovations en jouant notamment le rôle de banc d'essai ou de premier acheteur pour les entreprises canadiennes.*

Une stratégie pour s'attaquer à la crise climatique

Dans la foulée des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et des sommets annuels de la Conférence des parties (COP), on note un consensus encore plus clair en faveur d'une stratégie de décarbonisation de l'économie. En marge de la pandémie, les gouvernements, dont celui du Canada, ont pour la plupart décidé de miser sur une relance verte en vue d'atteindre leurs cibles de réduction de GES, soit de 40 à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030, et de carboneutralité en 2050 dans le cas du Canada.

Le virage vert et l'adoption de pratiques ESG font désormais partie des préoccupations des entreprises qui reconnaissent de plus en plus leur rôle à ces égards. Par exemple, la majorité des répondants lors d'un récent coup de sonde de la Chambre ont indiqué être en faveur de diverses mesures d'écofiscalité, comme la tarification du carbone (73 %)¹⁶.

Elles ont toutefois besoin d'être guidées et appuyées financièrement dans leur virage vert, notamment celles fragilisées par la crise, pour poser les gestes les plus porteurs. La Chambre considère que cette transformation doit être abordée comme celle du virage numérique et que des programmes de soutien ciblés doivent être offerts aux entreprises de tous les secteurs. Les organismes terrain, tels que les chambres de commerce, peuvent agir comme plateforme pour accompagner les entreprises dans ce virage et leur fournir le soutien adéquat pour l'évaluation et le suivi de l'efficacité de leur plan.

¹⁶ Sondage CCMM mené du 8 au 21 décembre 2021, 240 répondants.

Le défi est immense et les ressources requises pour le relever devront être à la hauteur. Le coût pourrait aussi être bien plus élevé que prévu. Selon les Services économiques RBC, les investissements requis pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 au Canada sont estimés à plus 2 000 milliards de dollars, soit 60 milliards par année¹⁷. En se basant sur la population, la facture annuelle pour le Québec s'élèverait à plus de 15 milliards de dollars. L'International Institute for Sustainable Development (IISD) arrive au même constat, estimant qu'au Québec, l'augmentation moyenne de la température des 50 prochaines années pourrait entraîner des coûts annuels de plus de 33 milliards de dollars¹⁸.

Comme le souligne *Perspectives énergétiques canadiennes 2021 – horizon 2060*, malgré les efforts récents du gouvernement fédéral et de plusieurs gouvernements provinciaux, les mesures en place risquent de s'avérer largement insuffisantes pour atteindre les objectifs de 2030 et de 2050^{19,20}.

Le prochain budget doit engager les ressources en conséquence et s'assurer que les politiques fiscales entraînent des actions immédiates dans les entreprises. À cet égard, le potentiel à exploiter est considérable lorsque l'on se compare à des pays de l'OCDE, comme le démontre une étude de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke²¹. Cette étude indique que le Canada se situe au 36^e rang sur 38 États et que seuls les États-Unis et la Colombie taxent moins la pollution en proportion de la taille de leur économie. Elle indique aussi qu'il y aurait lieu de s'interroger sur certains niveaux de droits et de taxes qui n'ont pas été revus depuis plusieurs années.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance des approvisionnements publics²², en se basant sur une étude de la Chambre, réalisée en collaboration avec Propulsion Québec, il y a lieu de s'assurer que des critères de développement durable mis en place par le gouvernement dans le cadre de sa Politique d'achats écologiques soient appliqués avec toute la rigueur requise²³.

Recommandation n° 3 : Déployer un ensemble de mesures en vue d'atteindre les objectifs de réduction de GES en 2030 et de carboneutralité en 2050. D'emblée, ces mesures devraient comprendre notamment :

- *la mise en place de programmes de soutien destinés aux entreprises de tous les secteurs d'activité visant à les appuyer dans leur virage vert et à cibler les mesures qui leur permettront de réaliser des gains rapides;*
- *la mise en place de conditions favorables au développement et à l'adoption de technologies propres par le gouvernement en contribuant à l'investissement initial et en devenant un acheteur principal des technologies canadiennes;*

¹⁷ RBC Services économiques, *Une transition à 2 billions de dollars : vers un Canada à zéro émission nette*, 20 octobre 2021, [En ligne], https://leadershipavise.rbc.com/une-transition-a-2-billions-de-dollars/?_ga=2.142947187.719712864.1642863161-1231848329.1639150218

¹⁸ Ouranos, *Le coût de l'inaction face aux changements climatiques*, décembre 2017, [En ligne], https://ceriu.qc.ca/system/files/2018-02/A2.5_L.Dasilva_0.pdf

¹⁹ Simon Langlois-Bertrand, Louis Beaumier et Normand Mousseau (Institut de l'énergie Trottier de Polytechnique Montréal, en collaboration avec Olivier Bahn du Pôle e3c de HEC Montréal et de consultants de la firme ESMIA Consultants, responsable de la modélisation e3c), *Perspectives énergétiques canadiennes 2021 – horizon 2060*, [En ligne], <http://iet.polymtl.ca/perspectivesenergetiques/>

²⁰ Normand Mousseau, Louis Beaumier et Simon Langlois-Bertrand, *Le Soleil*, « Le Canada veut désormais atteindre la carboneutralité et cela change tout », lettre d'opinion, 24 octobre 2021, [En ligne], <https://www.lesoleil.com/2021/10/24/le-canada-veut-desormais-atteindre-la-carboneutralite-et-cela-change-tout-cfd691d81201d6b083f09cd135f68cd6>

²¹ Alexandra Caron-Godin, Michaël Robert-Angers et Lyne Latulippe, *Inventaire des mesures écofiscales au Québec – édition 2021*, Cahier de recherche 2021-13, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, [En ligne], https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2021/10/Inventaire-2021_13_102021_F-1.pdf

²² Forum économique mondial, *Green Public Requirement: Catalysing the Net Zero Economy*, 12 janvier 2022, [En ligne], <https://www.weforum.org/whitepapers/green-public-procurement-catalysing-the-net-zero-economy#:~:text=Pursuing%20net-zero%20goals%20in%20public%20procurement%20will%20boost,the%20green%20economy%27s%20total%20GDP%20of%20%2470%20trillion>

²³ CCMM et Propulsion Québec, *Faire des marchés publics un outil stratégique de développement économique et de renforcement de l'innovation au Québec*, septembre 2020, [En ligne], <https://www.cmm.ca/fr/publications/etude/faire-des-marches-publics-un-outil-strategique-de-developpement-economique-et-de-renforcement-de-l-innovation-au-quebec/>

- *l'adoption d'une politique ambitieuse d'électrification des transports et de développement de la filière batterie, bien arrimée avec la stratégie du gouvernement du Québec;*
- *l'adoption de pratiques de finance durable en incitant les Canadiens à investir dans des titres respectant les facteurs ESG par la mise en place d'une cible minimale de rendement.*

3. CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES

La pandémie a entraîné la réduction du commerce international pour de nombreux secteurs. Les chaînes d'approvisionnement mondiales se rétablissent graduellement, mais n'ont toujours pas retrouvé leur fluidité prépandémie. Cette crise a aussi incité bien des pays à fermer leurs portes pour des raisons de santé publique, mais aussi à vouloir exploiter davantage leur marché local pour stimuler leur économie et accroître leur autonomie.

Les États-Unis, principale destination des exportations canadiennes, en sont un exemple probant par le protectionnisme affiché dans leur *Build Back Better America Act*. Par ailleurs, les tensions commerciales entre le Canada et la Chine demeurent bien présentes.

Comme l'essor économique du Canada s'appuie tout particulièrement sur sa capacité à exploiter des marchés étrangers en plus de son propre marché, la Chambre réitère l'importance d'intensifier les efforts de développement et de diversification sur ces deux axes.

L'enjeu est important. Le commerce intérieur représentait environ 23,5 % du PIB du pays en 2018²⁴, comparativement aux exportations internationales qui représentaient en moyenne 39,3 % du PIB. De 2010 à 2018, la valeur des échanges inter provinciaux est passée de 334,2 milliards à 404,1 milliards de dollars, soit une hausse de 21 %. Il en va de même pour les exportations vers les marchés extérieurs, qui sont quant à elles passées de 458,4 milliards à 677,5 milliards, soit une hausse soutenue de 38 % durant cette période²⁵.

En d'autres termes, les entreprises canadiennes augmentent plus rapidement leurs échanges avec des marchés hors Canada, ce qui témoigne d'une plus grande facilité à pénétrer les marchés étrangers que les marchés nationaux. Tout en respectant les champs de compétences des provinces, la Chambre estime que le gouvernement canadien doit faire montre d'un leadership rassembleur auprès des gouvernements provinciaux dans le but de réduire les barrières au commerce intérieur.

Mieux valoriser le potentiel du marché canadien en réduisant les barrières commerciales

Nous devons accorder une plus grande place au commerce local. La pandémie a notamment fait ressortir l'importance d'augmenter l'autonomie nationale dans différents domaines, notamment dans l'approvisionnement en matériel médical. La création d'une filière canadienne de véhicules électriques en est aussi un exemple probant. Les technologies propres offrent en plus un potentiel fort intéressant. Ce ne sont que quelques exemples qui illustrent comment l'élimination des obstacles aux échanges inter provinciaux serait un pas de plus vers une plus grande autonomie économique.

L'Accord de libre-échange canadien (ALEC) signé en 2017 a mené à plusieurs améliorations notables par rapport à l'accord précédent (Accord de commerce intérieur). Il reste cependant beaucoup à faire pour réduire les obstacles au commerce. Les gains découlant de leur élimination seraient très importants. Les coûts des barrières au commerce intérieur font gonfler de près de 7 % le coût des biens; le libre-échange au Canada pourrait faire augmenter le produit intérieur brut de 4 %, soit plus que toute entente sur le

²⁴ Statistique Canada, *Tableau 12-10-0101-01 Flux de commerce interprovincial et international, prix de base, niveau détail (x 1 000)*, [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1210010101>

²⁵ *Ibidem*.

commerce international ayant été signée récemment²⁶. Selon le FMI, le Canada pourrait accroître sa productivité de 3,8 %, ce qui ajouterait jusqu'à 90 milliards de dollars de plus dans l'économie²⁷, l'une des clés étant les économies d'échelle et la compétitivité accrue sur tous les marchés.

La Chambre recommande donc de continuer à investir dans la réduction des obstacles aux échanges interprovinciaux, alors que le libre-échange au Canada pourrait faire augmenter le PIB davantage que toute entente sur le commerce international ayant été signée récemment. De plus, en tirant une leçon de la crise de la COVID-19, il y aurait lieu de poursuivre les efforts en vue de développer nos propres chaînes d'approvisionnement de produits à caractère stratégique, comme le matériel de santé ou les ressources énergétiques, en établissant des conditions réglementaires et fiscales uniformisées à travers le pays.

Recommandation n° 4 : De concert avec les gouvernements des provinces, continuer à éliminer les obstacles aux échanges interprovinciaux et déployer une stratégie pancanadienne pour renforcer le commerce intérieur et répondre à des besoins de plus grande autonomie dans certaines chaînes d'approvisionnement stratégiques.

Tirer davantage profit des accords de commerce internationaux

Le Canada a conclu de nombreux accords de libre-échange à l'international, dont l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), l'Accord économique et commercial global (AECG) et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Dans leur ensemble, ces accords représentent plus de la moitié du PIB mondial avec lequel le Canada peut profiter de conditions favorables pour ses échanges²⁸. La Chambre salue ces réalisations et appuie le gouvernement du Canada dans ses démarches pour conclure de nouveaux accords commerciaux. Les négociations amorcées en vue d'un accord de libre-échange avec l'ASANE vont tout à fait dans ce sens.

Le potentiel d'exportation est immense, mais encore trop peu exploité par nos entreprises. Dans *Le Point sur le commerce 2020*²⁹, le gouvernement du Canada souligne notamment ce qui suit.

- Il semble que, jusqu'à maintenant, les exportateurs et les importateurs canadiens ne profitent pas tous pleinement de l'AECG. En termes de diversification des marchés, la croissance des exportations vers l'Allemagne, la France et l'Italie est bon signe, alors que l'on a observé une contraction vers le Royaume-Uni.
- Comme le Japon est actuellement le seul membre du PTPGP dont la performance commerciale avec le Canada peut être analysée, on ne peut en tracer un bilan clair.
- L'ACEUM a permis de maintenir les gains aux plans du PIB et des emplois.

Ces données indiquent clairement qu'avec la relance économique qui prend de la vigueur, il devient encore plus essentiel d'investir dans la compétitivité de nos entreprises, en s'assurant qu'elles reçoivent le financement et l'accompagnement nécessaires pour se développer et tirer profit des occasions d'affaires sur les marchés d'exportation. La Chambre invite le gouvernement à allouer les sommes nécessaires pour une stratégie ambitieuse de soutien à l'internationalisation des entreprises dans un contexte de reprise des activités internationales et des voyages d'affaires. Nos entreprises doivent participer à des activités telles que des missions et des foires internationales, afin de se positionner sur les marchés extérieurs.

Le Canada offre déjà un soutien financier pouvant atteindre 50 000 \$ afin d'aider les PME à pénétrer de nouveaux marchés³⁰. Avec la relance économique, il faut prévoir que de nombreuses entreprises voudront augmenter leur présence sur différents marchés.

²⁶ CCMM, *La fracturation du marché canadien ralentit sa reprise économique*, 12 août 2020, [En ligne], <https://www.cmm.ca/fr/medias/fiscalite-economie/la-fracturation-du-marche-canadien-ralentit-sa-reprise-economique--selon-des-dirigeants-d-entreprise/>

²⁷ Fonds monétaire international, *Internal Trade in Canada: Case for Liberalization*, juillet 2019, [En ligne], <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2019/07/22/Internal-Trade-in-Canada-Case-for-Liberalization-47100>

²⁸ Gouvernement du Canada, *Budget 2017, chapitre 1 – Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne*, [En ligne], <https://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/chap-01-fr.html>

²⁹ Affaires mondiales Canada, *Le point sur le commerce 2020*, 22 juillet 2020, [En ligne], https://www.international.gc.ca/gac-amc/assets/pdfs/publications/State-of-Trade-2020_fra.pdf

³⁰ Gouvernement du Canada, *Programmes de financement et de soutien pour les affaires internationales*, [En ligne], https://www.deleguescommerciaux.gc.ca/funding_support_programs-programmes_de_financement_de_soutien.aspx?lang=fra

La Chambre recommande donc au gouvernement du Canada de renforcer son aide à l'internationalisation des PME en augmentant les plafonds d'aide, notamment pour les entreprises innovantes, et en prévoyant des ressources supplémentaires pour augmenter le nombre de PME exportatrices. La valorisation de la propriété intellectuelle, la mise en place d'une stratégie d'ouverture des frontières et le financement accru pour développer les marchés extérieurs sont autant de facteurs qui seront déterminants dans la réussite de nos entreprises sur la scène internationale lors de la reprise.

Recommandation n° 5 : Augmenter les ressources pour le soutien offert aux entreprises canadiennes qui souhaitent s'internationaliser via une stratégie ambitieuse qui leur permettra de profiter du contexte favorable de relance économique.

4. SOUTENIR LES SECTEURS DE FORCE DE LA MÉTROPOLE ET INVESTIR DANS LA MODERNISATION DE SES INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES

La plupart des secteurs d'activité économiques ont repris leur élan en 2021. Certains demeurent cependant durement touchés, entre autres le tourisme, le transport aérien et certains secteurs des industries culturelles et créatives. Nous y reviendrons.

Dans l'ensemble, en dépit de l'incertitude causée par les nouveaux variants, un optimisme prudent est de mise. Le maintien de cet élan sur une base durable nécessite cependant le renforcement du soutien aux secteurs phares de l'économie de la métropole.

Poursuivre le soutien aux grappes et aux secteurs phares de la métropole

Nous attendons du prochain budget un engagement à poursuivre la contribution du gouvernement à l'égard des secteurs phares de l'économie canadienne, en particulier ceux qui occupent une place prépondérante dans la métropole. C'est d'ailleurs l'un des principaux constats tirés des plans d'action réalisés en marge de Relançons MTL : une relance doit inclure des stratégies d'aide sectorielles. Le gouvernement contribue ainsi à une croissance durable, à l'attractivité des écosystèmes industriels canadiens et même à une plus grande autonomie souhaitable dans des domaines stratégiques, comme la crise l'a bien montré.

Une telle approche doit notamment viser Scale AI dans le cadre de l'initiative des supergrappes qui doit être renouvelée en 2023, ainsi que des grappes industrielles métropolitaines dont plusieurs déploient des initiatives innovantes en réponse aux objectifs que le Canada s'est fixés sur le plan de l'environnement (par exemple, électrification des transports électriques et filière des batteries, avion vert, technologies propres), d'une plus grande autonomie (par exemple, santé et technologies médicales) ou d'un positionnement mondial (par exemple, intelligence artificielle, jeux vidéo, animation, effets visuels et animation).

Recommandation n° 6 : Maintenir et doter adéquatement une stratégie globale d'aides sectorielles pour alimenter une croissance durable, attirer les investissements directs étrangers et rehausser la compétitivité du Canada dans le monde.

Contribuer à la relance des centres-villes canadiens

La Chambre demande depuis deux ans que le gouvernement fédéral aborde les centres-villes des métropoles en tant que secteur économique en soi nécessitant une stratégie et des mesures précises pour réussir leur sortie de pandémie. Nous le répétons, nos centres-villes courrent le risque d'une déstructuration, accompagnée de risques élevés de faillites des commerces qui y sont localisés, ainsi que d'une baisse des valeurs foncières.

Les différentes fonctions qui animent habituellement le centre-ville, qu'il s'agisse du travail, des études, du tourisme, des arts et de la culture ou du magasinage, demeurent toujours affectées par la crise. Comme le souligne CBRE Recherche, le relâchement de la demande a durement touché le centre-ville de Montréal. En septembre, le taux d'inoccupation des locaux pour bureaux du centre-ville s'élevait à 13,2 %, soit près

du double de celui qui prévalait au premier trimestre de 2020, le plus bas des dernières années³¹. Le taux d'occupation des hôtels du centre-ville s'élevait quant à lui à 40 %, taux bien en deçà de ceux observés normalement.

Le retour dans les tours du centre-ville s'effectue progressivement, au rythme d'adoption d'horaires de travail hybride qui présentent encore beaucoup d'inconnus et qui exigent des ajustements importants aux environnements de travail. On aura aussi observé au cours des deux dernières années une migration plus importante des ménages vers les banlieues. Le retour au télétravail à la fin de 2020 provoqué par le variant Omicron freine la tendance positive qui se dessinait.

Il faut s'assurer que la situation conjoncturelle ne se transforme pas en crise structurelle. Ce qui est d'ailleurs bon pour Montréal l'est tout autant pour les autres métropoles canadiennes³². Nous réitérons notre demande insistante de se doter d'une stratégie nationale pour les centres-ville, dont le budget pour le Québec serait géré par Développement économique Canada.

Recommandation n° 7 : Octroyer une enveloppe à Développement économique Canada pour lancer une stratégie nationale de relance des centres-ville canadiens.

Investir dans des infrastructures stratégiques de la métropole

L'un des éléments clés pour une relance durable est de lancer maintenant des projets porteurs dont l'impact se fera sentir sur plusieurs décennies. À l'échelle de la métropole, quatre projets majeurs nécessitent un appui immédiat du gouvernement fédéral.

Développement des infrastructures d'Aéroports de Montréal (ADM)

Le gouvernement du Canada s'est engagé à soutenir le financement d'une station du REM à l'aéroport Montréal-Trudeau. Sa réalisation est en bonne voie et il faut s'en réjouir. Cela dit, l'avenir de la plaque tournante qu'est redevenu Montréal-Trudeau requiert des investissements majeurs pour bien positionner l'aéroport lorsque le trafic aérien retrouvera son intensité d'avant la pandémie.

Or, ADM ne peut réunir les fonds suffisants pour réaliser ces investissements. ADM a dû simultanément faire face à une baisse considérable de ses revenus en raison de la forte diminution des vols depuis le début de 2020, et injecter plus de 600 millions de dollars dans le REM. L'effet combiné est de freiner net la poursuite des autres projets requis pour consolider le positionnement enviable de Montréal-Trudeau et sa capacité de répondre à une reprise de la demande au sortir de la crise.

Dans ce contexte, la Chambre demande que le gouvernement réinjecte des sommes dans les programmes de financement destinés aux aéroports canadiens. Elle exhorte le gouvernement du Canada à octroyer des fonds additionnels temporaires pour consolider les opérations d'ADM, au moins jusqu'à la fin de la crise.

Agrandissement du Palais des congrès de Montréal

Depuis deux décennies, le Québec peut compter sur sa métropole pour attirer les plus grands congrès internationaux et, par le fait même, des centaines de milliers de talents exceptionnels et d'influenceurs de premier plan. Ce sont tous les secteurs d'activité économique qui en bénéficient, en plus des entreprises vivant du tourisme d'affaires. Cette stratégie a été longtemps couronnée d'un très grand succès.

Cependant, depuis plusieurs années, la position de Montréal comme site d'accueil régresse, son Palais étant devenu trop exigu pour recevoir les plus grands congrès, alors même qu'ailleurs on a investi dans l'agrandissement des infrastructures.

Ce type de projet requiert un financement multipartite. La Ville de Montréal a fait part de son accord à l'égard du projet. Dans le cadre de son Programme québécois des infrastructures 2021-2031, le gouvernement du

³¹ Montréal en statistiques, *Indicateurs clés de l'économie*, 14 janvier 2022, [En ligne], http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INDICATEURS%20S%C9LECTIONN%C9S%20JANVIER%202022.PDF

³² Association d'études canadiennes, *COVID-19 and downtowns in Canada*, septembre 2020, [En ligne], <https://acs-metropolis.ca/wp-content/uploads/2020/09/Area-Downtowns-Hot-Spots-1.pdf>

Québec finance une étude de faisabilité. Il faut passer à la prochaine étape et s'engager à participer au financement de l'agrandissement du Palais dès que celui-ci obtiendra l'aval du gouvernement du Québec.

Revitalisation de l'ancien site de l'hôpital Royal Victoria

Dans le cadre des consultations menées par l'Office de consultation publique de Montréal, la Chambre a recommandé que l'accent soit mis sur la vocation institutionnelle dans l'usage qui sera fait de ces bâtiments, dont l'un est un site historique national du Canada. Dans cet esprit, nous soutenons le projet du Nouveau Vic, porté par l'Université McGill, qui vise à ajouter de nouvelles infrastructures de pointe dans la recherche et l'enseignement supérieur. Ces aménagements viendront renforcer la compétitivité de Montréal dans l'économie du savoir et participeront grandement au rayonnement international de notre métropole.

Ce type de projet requiert également un financement multipartite. La Chambre a notamment recommandé d'assurer une concertation très fluide entre les gouvernements provincial, fédéral et municipal afin de favoriser une réalisation efficace de la reconversion de la zone. Dans cette foulée, la Chambre demande au gouvernement du Canada de s'engager à participer au financement de la revitalisation de ce site patrimonial.

Développement et maintien du réseau de transport collectif dans la métropole

Au cours des dernières années, et encore tout récemment³³, le gouvernement du Canada a dégagé des sommes importantes pour soutenir et développer le transport en commun au pays, un pas important dans la bonne direction. La Chambre salue cet engagement important. Dans cette veine, il y a lieu de continuer à collaborer avec les autres ordres de gouvernement afin de leur permettre de mettre en œuvre leurs plans de développement des réseaux de la région métropolitaine, y compris la réfection et le prolongement du métro de Montréal.

Nous demandons également au gouvernement de décaisser rapidement l'enveloppe de 750 millions de dollars qu'il vient d'annoncer, de façon à ce que les sociétés de transport gardent la tête hors de l'eau jusqu'à ce que les niveaux d'achalandage aient remonté à un niveau satisfaisant. Une fois le sauvetage complété et l'achalandage de retour, nous plaidons en faveur d'une approche concentrée entre les gouvernements du Canada et du Québec pour s'assurer que le réseau soit développé grâce à des sources de financement pérennes.

Recommandation n° 8 : Investir dans des infrastructures stratégiques de la métropole :

- renflouer le manque à gagner des aéroports canadiens engendré par la baisse d'achalandage;*
- participer financièrement et décaisser rapidement les sommes pour le soutien et à l'expansion du transport collectif dans la métropole, l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal et la revitalisation du site de l'ancien hôpital Royal Victoria.*

5. S'ASTREINDRE À UNE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE QUI LIMITE L'IMPACT DU BUDGET SUR LES PRESSIONS INFLATIONNISTES

Dans sa mise à jour budgétaire du 14 décembre dernier, le gouvernement du Canada a fait part d'un scénario d'un retour vers l'équilibre budgétaire plus rapide que prévu. La Chambre a salué cette volonté de redresser les finances publiques après les injections de fonds massives qu'a nécessitées la crise de la COVID-19. Nous avons également souligné la pertinence du maintien de mesures temporaires pour aider les secteurs les plus durement touchés par cette dernière.

La robustesse de l'économie du Québec et de la métropole démontre bien tout l'impact des mesures déployées par les gouvernements. Cependant, nous devons rester conscients que notre avenir économique

³³ Ministère des Finances du Canada. « Le gouvernement fédéral annonce un investissement dans les réseaux de transport en commun partout au Canada », [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2022/02/le-gouvernement-federal-annonce-un-investissement-dans-les-reseaux-de-transport-en-commun-partout-au-canada.html>

peut être mis à mal par une éventuelle pression fiscale trop lourde. Il y aura d'autres crises et nous devons nous redonner la marge de manœuvre nécessaire pour être en mesure de les affronter.

Tout cela alors que nous devrons relever de grands défis structurels : l'impact du vieillissement de la population et la pression sur les coûts du système de santé, le défi de notre retard en matière de productivité, et la transformation de notre économie pour affronter la crise climatique.

Ces défis seront extrêmement exigeants et nécessiteront un engagement soutenu de tous les acteurs économiques sur une longue période. Par exemple, selon les Services économiques RBC, les investissements requis pour atteindre la carboneutralité sont estimés à plus 2 000 milliards de dollars^{34,35}. Les gouvernements, les entreprises et les collectivités devraient ainsi dépenser au moins 60 milliards par année pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 75 % par rapport aux niveaux actuels et atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.

Le défi pour le gouvernement est de prendre en compte de telles dépenses tout en maintenant la trajectoire vers l'équilibre budgétaire sur l'horizon 2026-2027, tel qu'indiqué dans la mise à jour de décembre. Le gouvernement doit également s'engager à ne pas hausser le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers.

Le Canada a pu miser sur des finances publiques en bonne santé pour affronter avec succès la présente crise. C'est aussi une condition gagnante à plus long terme pour être en mesure de relever nos grands défis et d'assurer un environnement fiscal concurrentiel pour attirer des investissements et des talents³⁶. Alors que le ratio dette/PIB était de 33.9% en 2019, il s'élève présentement à plus de 47%³⁷. En se projetant vers l'avant, on peut raisonnablement viser un retour à un ratio inférieur une fois passés les impacts les plus significatifs de la crise sur les dépenses du gouvernement.

Nous l'avons dit en introduction, nous devons adopter une approche prudente en 2022 de manière à ne pas augmenter les pressions inflationnistes. Avec les nouveaux variants, des taux de vaccination très inégaux à l'échelle mondiale, des chaînes d'approvisionnement encore fragilisées, une inflation plus persistante que prévu et une remontée prévisible des taux d'intérêt en 2022, l'incertitude demeure encore trop grande. Il est donc opportun à la fois de maintenir une aide ciblée aux secteurs encore durement touchés par la crise et de consolider les efforts de ceux qui alimentent la croissance.

Recommandation n° 9 : Déployer un plan budgétaire rigoureux caractérisé par :

- ***le maintien d'une trajectoire vers l'équilibre budgétaire;***
- ***l'engagement à ne pas hausser le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers;***
- ***un plan pour réduire le ratio dette PIB en deçà de 40% dès que possible.***

Conclusion

Le Canada a connu une solide reprise en 2021 et la confiance des entreprises est redevenue élevée en dépit du frein causé en fin d'année par les mesures de santé publique déployées en raison du variant Omicron.

Les perspectives économiques pour 2022 sont positives, bien qu'il faudra composer avec des pressions inflationnistes plus persistantes que celles attendues, notamment en raison des chaînes d'approvisionnement mondiales encore fragilisées et des hausses salariales découlant de la rareté de main-

³⁴ RBC Services économiques, *Une transition à 2 billions de dollars : vers un Canada à zéro émission nette*, 20 octobre 2021, [En ligne], https://leadershipavise.rbc.com/une-transition-a-2-billions-de-dollars/?_ga=2.142947187.719712864.1642863161-1231848329.1639150218

³⁵ Miville Tremblay, *La Presse*, « Il est minuit moins une, que fait votre argent? », texte d'opinion, 1^{er} novembre 2021, [En ligne], <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-11-01/cop26/il-est-minuit-moins-une-que-fait-votre-argent.php>

³⁶ Miville Tremblay, *La Presse*, « Les aveugles et l'éléphant », texte d'opinion, 18 octobre 2021, [En ligne], <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-10-18/les-aveugles-et-l-elephant.php>

³⁷ Ministère des Finances Canada. 2021. Rapport financier annuel du gouvernement du Canada - Exercice 2020-2021[En ligne], <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/rapport-financier-annuel/2021/rapport.html>

d'œuvre. Dans ce contexte, la hausse des taux d'intérêt pourrait en plus freiner les investissements des entreprises et les dépenses des ménages.

Le budget 2022-2023 du gouvernement canadien doit ainsi réunir les conditions d'une relance durable et faire montre d'une discipline rigoureuse, d'autant plus que des investissements très importants seront exigés au cours des prochaines années, tout particulièrement en santé et en environnement, ainsi que dans le développement des secteurs stratégiques de l'économie canadienne.

Une politique fiscale moins expansionniste s'impose à court terme, notamment par le retrait progressif des mesures d'aide associées à la pandémie. Par ailleurs, le budget doit prévoir des mesures fortes visant surtout l'immigration et les travailleurs expérimentés en réponse aux besoins urgents de main-d'œuvre. Dans ce contexte, il faut saisir les occasions qui se présentent en misant encore davantage sur la valorisation des innovations et la transformation numérique des entreprises pour accroître leur productivité et réduire la pression sur leurs effectifs.

De plus, pour assurer une relance durable, le prochain budget doit privilégier des investissements ciblés dans des projets structurants et porter une attention particulière aux centres-ville des métropoles et aux secteurs phares de l'économie, dont les technologies propres, l'intelligence artificielle et l'aérospatiale. L'une des clés de la réussite réside aussi dans la capacité à créer un environnement plus propice à une internationalisation plus poussée de nos entreprises et dans l'exploitation accrue du fort potentiel du marché canadien en réduisant les obstacles au commerce interprovincial.

Synthèse des recommandations

Recommandation n° 1 : Mettre de l'avant un ensemble de mesures pour la main-d'œuvre, complémentaires de celles des gouvernements provinciaux, qui traitent les effets à long terme tout en prévoyant des mesures à court terme, dont :

- *le traitement accéléré des quelque 50 000 candidatures en provenance du Québec qui font présentement partie de l'inventaire des demandes de résidence permanente, et mettre en place un mécanisme pour éviter de tels retards par la suite;*
- *l'allègement du fardeau fiscal des travailleurs expérimentés, et le renforcement des incitatifs afin qu'ils demeurent sur le marché du travail.*

Recommandation n° 2 : Agir comme un levier de pratiques innovantes et durables en assurant un financement adéquat et en intensifiant la promotion des mesures d'aide pour :

- *accélérer le virage numérique des entreprises en les soutenant financièrement dans ces investissements importants;*
- *faire croître la valorisation et la commercialisation des innovations en jouant notamment le rôle de banc d'essai ou de premier acheteur pour les entreprises canadiennes.*

Recommandation n° 3 : Déployer un ensemble de mesures en vue d'atteindre les objectifs de réduction de GES en 2030 et de carboneutralité en 2050. D'emblée, ces mesures devraient comprendre notamment :

- *la mise en place de programmes de soutien destinés aux entreprises de tous les secteurs d'activité visant à les appuyer dans leur virage vert et à cibler les mesures qui leur permettront de réaliser des gains rapides;*
- *la mise en place de conditions favorables au développement et à l'adoption de technologies propres par le gouvernement en contribuant à l'investissement initial et en devenant un acheteur principal des technologies canadiennes;*
- *l'adoption d'une politique ambitieuse d'électrification des transports et de développement de la filière batterie, bien arrimée avec la stratégie du gouvernement du Québec;*
- *l'adoption de pratiques de finance durable en incitant les Canadiens à investir dans des titres respectant les facteurs ESG par la mise en place d'une cible minimale de rendement.*

Recommandation n° 4 : De concert avec les gouvernements des provinces, continuer à éliminer les obstacles aux échanges inter provinciaux et déployer une stratégie pancanadienne pour renforcer le commerce intérieur et répondre à des besoins de plus grande autonomie dans certaines chaînes d'approvisionnement stratégiques.

Recommandation n° 5 : Augmenter les ressources pour le soutien offert aux entreprises canadiennes qui souhaitent s'internationaliser via une stratégie ambitieuse qui leur permettra de profiter du contexte favorable de relance économique.

Recommandation n° 6 : Maintenir et doter adéquatement une stratégie globale d'aides sectorielles pour alimenter une croissance durable, attirer les investissements directs étrangers et rehausser la compétitivité du Canada dans le monde.

Recommandation n° 7 : Octroyer une enveloppe à Développement économique Canada pour lancer une stratégie nationale de relance des centres-villes canadiens.

Recommandation n° 8 : Investir dans des infrastructures stratégiques de la métropole :

- *renflouer le manque à gagner des aéroports canadiens engendré par la baisse d'achalandage;*

- *participer financièrement et décaisser rapidement les sommes pour le soutien et à l'expansion du transport collectif dans la métropole, l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal et la revitalisation du site de l'ancien hôpital Royal Victoria.*

Recommandation n° 9 : Déployer un plan budgétaire rigoureux caractérisé par :

- *le maintien d'une trajectoire vers l'équilibre budgétaire;*
- *l'engagement à ne pas hausser le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers;*
- *un plan pour réduire le ratio dette PIB en deçà de 40% dès que possible.*